

# La mission de la prélatrice de l'Opus Dei : apostolat *ad fidem* et œcuménisme

**M<sup>gr</sup> Fernando OCÁRIZ**

*Vicaire général de la prélatrice de l'Opus Dei*

*Vice-grand-chancelier*

*Université pontificale de la Sainte-Croix*

La requête que saint Josemaría adressa au Saint-Siège afin que les chrétiens non catholiques et même les non-chrétiens puissent être coopérateurs de l'Opus Dei est bien connue. Dans ces années de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, il s'agissait d'une demande sans précédent, qui ne fut pas accueillie avant 1950, suite à une insistance répétée. En ces temps-là, l'œcuménisme, tel que nous l'entendons aujourd'hui, ne se concevait pas dans l'Église avec l'extension et la force qu'il acquit après le Concile Vatican II.

Saint Josemaría a toujours considéré l'existence de coopérateurs non catholiques de l'Opus Dei avant tout dans sa réalité immédiate de collaboration à des initiatives apostoliques de caractère social. Mais il envisageait aussi comme une possible expression de ce qu'il appelait l'apostolat *ad fidem*, c'est-à-dire comme un chemin par lequel les personnes non chrétiennes pouvaient arriver à recevoir le

UNIVERSITÉ PONTIFICALE DE LA SAINTE CROIX, *Études sur la prélatrice de l'Opus Dei, À l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la Constitution apostolique Ut sit*, Jean-Pierre SCHOUPE, traducteur et directeur, Collection Gratianus, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 2009, pp. 129-148.

## La mission de la prélature de l'Opus Dei : apostolat *ad fidem* et œcuménisme

### 1. Introduction

La requête que saint Josémaria adressa au Saint-Siège afin que les chrétiens non catholiques et même les non-chrétiens puissent être coopérateurs de l'Opus Dei est bien connue. Dans ces années de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, il s'agissait d'une demande sans précédent, qui ne fut pas accueillie avant 1950, suite à une insistance répétée<sup>1</sup>. En ces temps-là, l'œcuménisme, tel que nous l'entendons aujourd'hui, ne se concevait pas dans l'Église avec l'extension et la force qu'il acquit après le Concile Vatican II<sup>2</sup>.

Saint Josémaria a toujours considéré l'existence de coopérateurs non catholiques de l'Opus Dei avant tout dans sa réalité immédiate de collaboration à des initiatives apostoliques de caractère social. Mais il l'envisageait aussi comme une possible expression de ce qu'il appelait l'apostolat *ad fidem*, c'est-à-dire comme un chemin par lequel les personnes non chrétiennes pouvaient arriver à recevoir le

1. Cfr. A. DE FUENMAYOR, V. GÓMEZ-IGLESIAS, J.L. ILLANES, *L'itinéraire juridique de l'Opus Dei. Histoire et défense d'un charisme*, Paris, Desclée, 1992, pp. 310-311, note 63.

2. Cfr. P. RODRÍGUEZ, *Iglesia y ecumenismo*, Madrid, Rialp, 1979, pp. 60-75.

don de la foi, et les chrétiens non catholiques, la plénitude de la foi qu'ils possèdent imparfaitement. En 1952, faisant allusion à ces coopérateurs, et ayant surtout à l'esprit les non-chrétiens, il s'exprimait ainsi: « grâce à la noble amitié avec une de mes filles ou un de mes fils, ils commencent à participer aux initiatives d'apostolat. Ils ont ainsi l'occasion de connaître progressivement la richesse de la doctrine chrétienne. Le Seigneur donnera à plusieurs d'entre eux la grâce de la foi, récompensant ainsi la bonne volonté qu'ils ont démontrée à travers leur collaboration loyale aux œuvres de bien »<sup>3</sup>. La coopération de catholiques et de non-catholiques à des activités d'intérêt humain et social, imprégnées d'esprit chrétien, est également un moyen de faire connaître le Christ et l'Église catholique.

Œcuménisme, au sens théologique, et apostolat *ad fidem* ne sont pas synonymes. L'activité œcuménique, en tant que telle, poursuit la pleine unité (y compris structurelle et organique) entre l'Église catholique et les autres Églises et communautés ecclésiales; de son côté, l'apostolat *ad fidem*, en ce qui concerne les chrétiens non catholiques, vise la pleine incorporation à l'Église de chrétiens se trouvant dans cette situation, considérés individuellement. Il n'y a toutefois pas d'opposition entre ces deux activités car, comme on peut le lire dans le décret *Unitatis redintegratio*, « l'une et l'autre procèdent d'une disposition admirable de Dieu »<sup>4</sup>. D'autre part, il est également évident que, de fait, les activités œcuméniques et l'apostolat *ad fidem* (lorsqu'il s'adresse à des chrétiens non catholiques) peuvent se superposer et se stimuler réciproquement.

En réalité, le terme apostolat *ad fidem* embrasse la substance radicale de la mission de l'Église. C'est pourquoi,

3. SAINT JOSÉMARIA, *Lettre du 12 décembre 1952*, n° 33 [notre traduction]; partiellement citée dans A. VÁZQUEZ DE PRADA, *Le fondateur de l'Opus Dei*, vol. 3, Paris/Montréal, Le Laurier/Wilson & Lafleur Ltée, 2005, p. 492, note 61.

4. CONCILE VATICAN II, décr. *Unitatis redintegratio*, n° 4. Cfr. P. RODRÍGUEZ, *Iglesia y ecumenismo*, *op. cit.*, note 2, pp. 87-88.

lorsque saint Josémaría utilisait le même nom (*ad fidem*) pour désigner tant l'apostolat avec les chrétiens non catholiques que celui avec les non-chrétiens, il ne méconnaissait évidemment pas la différence fondamentale entre l'incorporation au Christ par le baptême ou la non-incorporation. Dans la dynamique de son action apostolique, apparaît clairement la distinction entre ce que l'on pourrait dénommer « apostolat *proprie ad fidem* » concernant les non-chrétiens et ce que l'on pourrait désigner comme « apostolat *ad plenitudinem fidei* » s'adressant aux chrétiens qui ne sont pas en pleine communion avec l'Église catholique.

L'apostolat *ad fidem*, dans ses diverses formes, est l'expression de l'amour chrétien qui embrasse le monde entier. « Dès la fondation de l'Œuvre, et non seulement depuis le Concile, nous avons tenté de vivre un catholicisme ouvert, qui défend la légitime liberté des consciences, qui incline à traiter charitablement et fraternellement tous les hommes, catholiques ou non, et à collaborer avec tous, en participant aux nobles aspirations qui animent l'humanité »<sup>5</sup>.

## 2. Mission de la prélatrice et apostolat *ad fidem*

L'Église a pour mission la *traditio Evangelii*, la transmission de l'Évangile, compris dans son sens paulinien le plus large de « puissance de Dieu pour le salut de tout homme qui est devenu croyant » (Rm 1, 16)<sup>6</sup>. Évangile au sens de parole qui annonce et donne la vie éternelle (cfr. Jn 6, 68), surtout à travers la prédication et les sacrements<sup>7</sup>. Cette mission apostolique et son caractère universel furent annoncés par le Seigneur de la façon suivante : « Allez donc de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tout ce

5. SAINT JOSÉMARÍA, *Entretiens avec Monseigneur Escrivá*, Paris, Le Laurier, 1987, n° 29.

6. Cfr. CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Note doctrinale sur certains aspects de l'évangélisation*, 3 décembre 2007, n° 2.

7. Cfr. P. RODRÍGUEZ, *La Iglesia: misterio y misión*, Madrid, Cristianidad, 2007, pp. 183-191.

que je vous ai prescrit » (Mt 28, 19-20). Sur ce fondement de la foi et du baptême, l'Église se bâtit comme « peuple de Dieu, qui vit du Corps du Christ et devient lui-même Corps du Christ dans la célébration de l'Eucharistie »<sup>8</sup>.

L'universalité de la mission de l'Église comporte le fait que personne n'est exclu de son univers apostolique. On distingue trois aspects constitutifs dans cette mission. D'abord, ce qu'on entend habituellement par le concept d'activité missionnaire, à savoir l'apostolat *ad gentes*, que l'on peut considérer comme *ad extra*, destiné aux non-chrétiens. Ensuite, toute l'activité de renforcement des fidèles catholiques dans la foi et la vie sacramentelle, c'est-à-dire tant l'activité pastorale (des pasteurs vis-à-vis des fidèles) que l'aide apostolique multiforme que les fidèles se prêtent les uns aux autres. Il s'agit de l'activité *ad intra*. En troisième lieu, il existe à l'évidence une partie considérable de l'humanité qui ne se trouve ni parmi les catholiques ni parmi les non-chrétiens. En raison de la nature même de l'Église, cette partie, à savoir les chrétiens non catholiques, est, elle aussi, nécessairement destinataire de sa mission, par une activité que nous pouvons considérer comme intermédiaire entre l'être *ad intra* et *ad extra*. En effet, les chrétiens non catholiques que nous reconnaissons comme frères, sont incorporés par le baptême à l'unique Église du Christ, qui subsiste dans l'Église catholique<sup>9</sup>, mais leur incorporation n'est pas pleine<sup>10</sup>.

La prélatrice de l'Opus Dei, comme partie de l'Église, participe de cette mission universelle dans ses trois dimensions fondamentales en promouvant un intense déploiement

8. « Die Kirche ist das Volk Gottes, das vom Leib Christi lebt und in der Eucharistiefeier selbst Leib Christi wird » (J. RATZINGER, « Zeichen unter den Völkern », dans M. SCHMAUSS, A. LÄPPLE (dir.), *Wahrheit und Zeugnis*, Düsseldorf, Patmos, 1964, p. 459).

9. En ce qui concerne la *subsistance* de l'Église dans l'Église catholique, selon l'expression de *Lumen gentium*, n° 8, voir CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Responsa ad quæstiones de aliquibus sententiis ad doctrinam de Ecclesia pertinentibus*, 29-VI-2007, n°s 2-3.

10. Cfr. CONCILE VATICAN II, décr. *Unitatis redintegratio*, n° 3.

des virtualités propres à la vocation chrétienne, dans et par toutes les nobles activités humaines, grâce à un esprit et à des moyens apostoliques déterminés. Avec des mots de saint Josémaría, « [l']Œuvre est née pour contribuer à ce que ces chrétiens, insérés dans le tissu de la société civile — par leur famille, leurs amitiés, leur travail professionnel, leurs nobles aspirations —, comprennent que leur vie, telle qu'elle est, peut être l'occasion d'une rencontre avec le Christ, c'est-à-dire qu'elle est un chemin de sainteté et d'apostolat. [...] L'Opus Dei a pour mission unique et exclusive de diffuser ce message — qui est un message évangélique — parmi les gens qui vivent et travaillent dans la société, en quelque milieu et en quelque profession que ce soit. Et à ceux qui comprennent cet idéal de sainteté, l'Œuvre fournit les moyens spirituels et la formation doctrinale, ascétique et apostolique qui sont nécessaires pour l'atteindre »<sup>11</sup>. Il s'agit dès lors, toujours et en tout, de transmission de l'Évangile, d'évangélisation, de la *traditio Evangelii* au sens paulinien de l'expression que l'on vient de rappeler.

La transmission de l'Évangile comporte nécessairement ces trois aspects ou dimensions de la mission de l'Église, dont tous les catholiques sont personnellement responsables : envers les autres catholiques, afin de les aider — s'aider mutuellement — à vivre la foi professée de façon plus profonde et cohérente ; envers les chrétiens non catholiques, pour favoriser leur pleine incorporation à l'Église ; envers les non-chrétiens, afin de les aider à découvrir le grand trésor de la foi dans le Christ. Comme le rappelle la récente *Note doctrinale* de la congrégation pour la doctrine de la foi sur l'évangélisation, « partout et toujours, tout fidèle catholique a le droit et le devoir de donner un témoignage de sa foi et de l'annoncer pleinement »<sup>12</sup>.

11. SAINT JOSÉMARÍA, *Entretiens avec Monseigneur Escrivá*, op. cit., note 5, n° 60.

12. CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Note doctrinale sur quelques aspects de l'évangélisation*, op. cit., note 6, n° 12.

Naturellement, l'activité de la prélatrice est centrée sur le soin pastoral, ainsi que sur la formation chrétienne de ses fidèles et des très nombreuses personnes qui participent aux activités de formation. Ces fidèles — prêtres et laïcs — réalisent, à leur tour, avec esprit d'initiative et sens des responsabilités, cet apostolat *ad fidem*, qui est une partie constitutive de la mission de l'Église lorsqu'ils entrent en contact avec des personnes non catholiques à l'occasion des relations normales (familiales, de travail, etc.). Un apostolat que saint Josémaría considérait comme un travail merveilleux « avec ceux qui ne connaissent pas la vraie foi et qui pourtant sont nobles, généreux et joyeux! »<sup>13</sup>

L'apostolat *ad fidem* a des caractéristiques différentes selon que l'on se réfère à des non-chrétiens ou à des chrétiens non catholiques, et en même temps, il possède des traits communs. Dans tous les cas, la motivation de fond est la même. Il ne s'agit pas du désir d'affirmation personnelle ou de faire prévaloir ses propres convictions, mais de charité chrétienne, d'amour sincère pour toutes les âmes auxquelles on souhaite transmettre le bien inestimable de la foi dans le Christ ou la plénitude de cette foi. En effet, pour reprendre les termes de Benoît XVI, « il n'y a rien de plus beau que d'être rejoints, surpris par l'Évangile, par le Christ. Il n'y a rien de plus beau que de le connaître et de communiquer aux autres l'amitié avec lui »<sup>14</sup>.

### 3. Caractéristiques communes des différents types d'apostolat *ad fidem*

Depuis le commencement de l'Opus Dei, saint Josémaría a souligné la nécessité et l'importance de ce qu'il appelait « apostolat personnel d'amitié » ou encore « apostolat d'amitié et de confiance »<sup>15</sup>. Dans cet apostolat, expliquait-il,

13. SAINT JOSÉMARÍA, *Forge*, Paris, Le Laurier, 1988, n° 944.

14. BENOÎT XVI, *Homélie dans la messe inaugurale du pontificat*, 24 avril 2005.

15. SAINT JOSÉMARÍA, *Sillon*, Paris, Le Laurier, 1987, n°s 191 et 192.

« grâce aux rapports personnels et à une amitié loyale et authentique, on éveille chez les autres la faim de Dieu et [...] on les aide à découvrir de nouveaux horizons ; avec naturel, avec simplicité, vous ai-je dit, par l'exemple d'une foi vécue à fond, par la parole aimable mais toute pleine de la force de la vérité divine »<sup>16</sup>.

Cet apostolat est en syntonie avec une importante réalité anthropologique. Toute personne humaine, d'une façon ou d'une autre, tend à la connaissance d'une vérité que l'on ne saurait atteindre par la seule raison, mais qui suppose aussi le témoignage de quelqu'un qui mérite une totale confiance et puisse se porter garant de l'authenticité de cette vérité<sup>17</sup>. De fait, « l'expérience démontre amplement que le dialogue sincère et fraternel engendre la confiance, élimine les peurs et les préjugés, aplanit les difficultés et ouvre à la confrontation sereine et constructive »<sup>18</sup>.

L'apostolat *ad fidem*, dans toutes ses modalités, rentre dans ce contexte. Le témoignage et la parole d'un ami peuvent en effet aider très efficacement à se disposer à recevoir la foi ou la plénitude de la foi, même s'ils ne peuvent suppléer à la grâce de Dieu. De plus, comme tout apostolat, celui-ci doit s'appuyer aussi sur la prière et sur le sacrifice. Dans son récit de l'élection des apôtres, saint Marc écrit que Jésus « en institua douze pour être ses compagnons et pour les envoyer prêcher » (Mc 3, 14). Afin de pouvoir accomplir la mission, il faut surtout « être avec lui ». Dans ce contexte, on rappellera le conseil de saint Josémaria : « il faut que tu sois "homme de Dieu", homme de vie intérieure, homme de prière et de sacrifice. — Ton apostolat doit être un débordement de ta vie "en dedans". »<sup>19</sup>

16. SAINT JOSÉMARIA, *Quand le Christ passe*, Paris, Le Laurier, 1989, n° 149.

17. Cfr. JEAN-PAUL II, enc. *Fides et ratio*, n° 33.

18. Benoît XVI, *Discours aux participants à la réunion des délégués des Églises, conférences épiscopales, communautés et organismes œcuméniques d'Europe*, 26 janvier 2006.

19. SAINT JOSÉMARIA, *Chemin*, 10<sup>e</sup> éd., Paris/Montréal, Le Laurier/Wilson & Lafleur Ltée, 2003, n° 961.



Lorsqu'il se fonde ainsi sur la vie intérieure, l'apostolat *ad fidem* possède la caractéristique du respect et de l'amour de la liberté. Saint Josémaría a toujours été un défenseur convaincu de la liberté: « J'ai toujours défendu, affirmait-il, la liberté des consciences. Je ne comprends pas la violence; elle ne me semble apte ni à convaincre ni à vaincre; l'erreur se dépasse par la prière, par la grâce de Dieu, par l'étude; jamais par la force, toujours par la charité »<sup>20</sup>.

Le respect envers la liberté de chacun n'est pas une tactique, mais une exigence de la justice et de la charité. C'est précisément pour cela, et en raison de la relation entre liberté et vérité, que le respect envers la liberté n'exclut nullement, mais exige de rendre témoignage de la conduite chrétienne. Il requiert également de faire connaître à l'ami le trésor de la foi personnelle, dans la mesure et de la manière qu'il souhaite librement. Par ailleurs, dans l'apostolat *ad fidem*, la loyauté envers autrui, elle-même, qui est constitutive de la véritable amitié, exclut toute simulation de concorde dans la doctrine si celle-ci n'existe pas réellement. Les mots bien connus de Vatican II sont également d'application ici: « rien n'est plus étranger à l'œcuménisme que ce faux irénisme, qui altère la pureté de la doctrine catholique et obscurcit son sens authentique et incontestable »<sup>21</sup>.

Une importante manifestation de ce « catholicisme ouvert », auquel saint Josémaría se réfère dans un texte précédemment cité, est l'ouverture de la liturgie catholique — surtout de la sainte messe — aux amis non catholiques qui le souhaitent, même s'ils ne peuvent pas recevoir la communion eucharistique. On se souvient que, dans les premiers temps de l'Église, l'assistance à la liturgie eucharistique n'était même pas permise aux catéchumènes. Mais

20. SAINT JOSÉMARÍA, *Entretiens avec Monseigneur Escrivá*, op. cit., note 5, n° 44. Ces mots de saint Josémaría font partie de sa réponse à une question sur la liberté religieuse.

21. CONCILE VATICAN II, décr. *Unitatis redintegratio*, n° 11. Cfr. SAINT JOSÉMARÍA, *Forge*, op. cit., note 13, n° 456.

la célébration de l'eucharistie dans les églises est depuis longtemps devenue une réalité publique. Cependant, le sens du sacré et de l'adoration que saint Josémaría a promu dans les églises et les oratoires de l'Opus Dei, en suivant fidèlement les normes liturgiques, représente pour de nombreux non-chrétiens et chrétiens non catholiques, une forme hautement éloquente de la présence du Christ. Elle est, en effet, extraordinaire la force avec laquelle la liturgie montre le mystère de l'Église catholique et, par conséquent, aussi son efficacité dans l'apostolat *ad fidem*. On comprend bien qu'il en soit ainsi, étant donné que c'est dans l'eucharistie que l'Église se rend présente dans sa dimension la plus profonde; en effet, « le sacrifice eucharistique, tout en étant toujours célébré dans une communauté particulière, n'est jamais une célébration de cette seule communauté: celle-ci, en effet, en recevant la présence eucharistique du Seigneur, reçoit l'intégralité du don du salut et, bien que dans sa particularité visible permanente, elle se manifeste ainsi comme image et vraie présence de l'Église une, sainte, catholique et apostolique »<sup>22</sup>.

L'apostolat *ad fidem* peut être désigné, et l'est avec une certaine fréquence, par le terme *prosélytisme*. Bien que les mots *prosélyte* et *prosélytes* ne sont pas très fréquents dans le Nouveau Testament (ils apparaissent seulement quatre fois: cfr. Mt 23, 15; Ac 2, 11; 6, 5; 13, 43), ils n'en passèrent pas moins du judaïsme à la tradition chrétienne. Comme l'on sait, le terme prosélytisme a acquis, spécialement dans le contexte œcuménique, une signification négative équivalant à l'usage de méthodes immorales afin de conquérir des disciples. Mais, en réalité, il n'y a pas de motifs suffisants — ni linguistiques, ni historiques, ni (encore moins) théologiques — pour attribuer à ce terme un sens exclusivement négatif qui en vient à ignorer sa signification positive originale et toujours

22. CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, lettre *Communio nis notio*, 28 mai 1992, n° 11.

valide<sup>23</sup>. Dans des contextes civils (juridiques et politiques), le prosélytisme est également compris dans son sens positif, concrètement, comme une composante intrinsèque de la liberté religieuse<sup>24</sup>.

Le problème qui se pose est qu'il n'est pas rare d'employer de manière équivoque le terme dans un sens négatif tout en désignant... sa signification positive ! On combat alors pour un pluralisme religieux relativiste. Comme Jean-Paul II l'avait déjà dénoncé, l'appel à la conversion «est mis en question ou passé sous silence. On y voit un acte de "prosélytisme" ; on dit qu'il suffit d'aider les hommes à être davantage hommes ou plus fidèles à leur religion, qu'il suffit d'édifier des communautés capables d'œuvrer pour la justice, la liberté, la paix, la solidarité»<sup>25</sup>. En réalité, on est en face d'une mission à laquelle l'Église ne peut renoncer, et qui concerne chaque catholique, selon ses circonstances et ses possibilités : faire en sorte que tous les hommes, non-chrétiens comme chrétiens non catholiques, puissent connaître et recevoir librement le don inestimable de la pleine incorporation au Corps du Christ qu'est l'Église.

L'on ne peut ignorer que «l'Église est une réalité non pas repliée sur elle-même, mais plutôt ouverte de manière permanente à la dynamique missionnaire et œcuménique, puisqu'elle est envoyée au monde pour annoncer et témoigner, actualiser et diffuser le mystère de communion qui la

23. Sur l'origine, l'évolution et les implications théologiques du terme *prosélytisme*, cfr. F. OCÁRIZ, «Evangelización, proselitismo y ecumenismo», *Scripta Theologica* 38 [2006] 617-636. Cfr. aussi CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Note doctrinale sur certains aspects de l'évangélisation*, *op. cit.*, note 6, n° 12 et note 49.

24. Cfr., par exemple, COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME, Arrêt du 25 mai 1993, dans *Quaderni di diritto e politica ecclesiastica* [1994/3] 734-739. Cfr. aussi N. SARKOZY, *La république, les religions, l'espérance*, Paris, Cerf, 2004, p. 153.

25. JEAN-PAUL II, enc. *Redemptoris Missio*, 7 décembre 1990, n° 46 ; cfr. PAUL VI, exhort. apost. *Evangelii nuntiandi*, 8 décembre 1975, n° 80.

constitue : rassembler tout et tous dans le Christ ; être pour tous "sacrement inséparable d'unité" ». <sup>26</sup>

#### 4. La différence entre les apostolats *proprie ad fidem* et *ad plenitudinem fidei*

Ces deux formes d'apostolat *ad fidem* ont comme commune motivation l'amour de Dieu et de toutes les âmes, des caractéristiques communes déjà mentionnés quant à la façon de les réaliser, ainsi qu'un but commun, à savoir la pleine incorporation de tous dans l'Église. Dans le même temps, apparaît à l'évidence la différence théologique et spirituelle — nous y avons également déjà fait allusion — que représente le fait d'avoir déjà reçu, ou pas encore, le baptême et la foi (même si celle-ci n'est pas pleine). Cela comporte une nette différence quant au contenu du rapport apostolique d'amitié.

En effet, par rapport aux chrétiens non catholiques, cet apostolat — tout comme les activités œcuméniques auxquelles je ferai allusion ensuite — est destiné à faire en sorte que ceux-ci n'accueillent pas la foi catholique comme s'il s'agissait de quelque chose qui leur serait absolument étranger. La dynamique propre à cet apostolat demande d'aider nos frères à prendre conscience plus profondément des *éléments de vérité et de sanctification* présents dans leur communauté chrétienne, en les invitant, avec le conseil sincère de l'ami, à vivre de façon plus cohérente par rapport à cette réalité donnée par l'Esprit<sup>27</sup>. Par exemple, dans les rapports avec les fidèles orthodoxes, on peut les encourager à approfondir doctrinalement et à vivre plus intensément le mystère de l'eucharistie, présent dans les Églises orthodoxes ; à prendre conscience de l'urgence qu'eux aussi fassent un apostolat avec leurs amis et les personnes de leur famille, afin que ceux-ci ravivent leur foi et leur pratique religieuse. Et le

26. CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, lettre *Communio nis notio*, op. cit., note 22, n° 4.

27. Cfr. CONCILE VATICAN II, décr. *Unitatis redintegratio*, n° 3.

catholique aussi peut, évidemment, s'enrichir spirituellement grâce à ce dialogue. Comme le rappelle la *Note doctrinale* sur l'évangélisation, il s'agit d'un dialogue « qui n'est pas seulement un échange d'idées mais de dons »<sup>28</sup>. C'est, de surcroît, un témoignage de fraternité qu'on rend ainsi à l'égard de l'athéisme et du relativisme qui se sont répandus, souvent par la force, dans de nombreuses terres aux profondes racines chrétiennes.

Il ne s'agit pas d'ignorer ou d'éluder les différences doctrinales existantes, mais de partir des bases communes qui, si elles sont prises au sérieux, approfondies et intensément vécues, tendent d'elles-mêmes à la plénitude de la foi. Ensuite, le catholique donnera des explications si son ami lui en demande et, en outre, il rendra en tout cas le témoignage personnel, à la fois simple et fort, de la vie chrétienne.

Ces idées générales peuvent se prêter à des applications concrètes très diversifiées, compte tenu de la variété des contextes et des situations personnelles. Ainsi, le type de rapport que l'on peut avoir avec un ami orthodoxe ayant une formation doctrinale et une pratique religieuse sera très différent de celui qu'on peut avoir avec quelqu'un qui n'est pas pratiquant et a des convictions doctrinales beaucoup plus faibles.

Bien entendu, le contenu du rapport apostolique d'amitié avec des personnes non chrétiennes est assez différent. Il variera selon que celles-ci ont ou non une religion, qu'elles croient ou non à l'existence d'un Dieu personnel, etc. Cependant, dans chaque cas, il est toujours possible de trouver une base humaine commune qui puisse servir de point de départ pour l'annonce de la Bonne Nouvelle, grande et définitive, c'est-à-dire pour leur faire connaître le Christ.

---

28. CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Note doctrinale sur certains aspects de l'évangélisation*, op. cit., note 6, n° 12.

## 5. Participation de la prélature à l'activité œcuménique

L'activité œcuménique, au sens technique actuel, est comprise comme l'ensemble des efforts entrepris afin de mener toutes les communautés chrétiennes vers la condition de pleine communion dans l'unique Église du Christ<sup>29</sup>. La tâche de l'Opus Dei dans ce domaine présente plusieurs dimensions ou aspects. Elle s'exerce avant tout à travers ce qui constitue l'activité propre de la prélature, qui a été rappelée, à savoir le soin pastoral et la formation doctrinale, spirituelle et apostolique de ses fidèles et de nombreuses autres personnes. Cette formation, qui contribue à la prise de conscience du « fait, simple et sublime, du baptême »<sup>30</sup>, comprend nécessairement la dimension œcuménique, dans les études théologiques qui sont réalisées comme dans les aspects spirituel et apostolique. C'est une formation qui tend à faire en sorte que les personnes ressentent avec l'Église l'urgence et l'importance de promouvoir l'union de tous les chrétiens, tout en étant bien conscientes que le mouvement en faveur de cette unité, pour le dire avec des mots de Jean-Paul II, « n'est pas qu'un "appendice" quelconque qui s'ajoute à l'activité traditionnelle de l'Église. Au contraire, il est partie intégrante de sa vie et de son action »<sup>31</sup>.

De la sorte, on promeut chez chaque personne cet *œcuménisme spirituel*, forgé par la conversion personnelle, la sainteté de vie et la prière qui, comme l'affirme le Concile Vatican II, est comme l'âme de tout le mouvement œcuménique<sup>32</sup>. Un œcuménisme spirituel auquel invite cette exhortation de saint Josémaría : « offre ta prière, ton expiation et ton

29. Cfr. CONCILE VATICAN II, décr. *Unitatis redintegratio*, n° 4.

30. SAINT JOSÉMARÍA, *Entretiens avec Monseigneur Escrivá*, op. cit., note 5, n° 24.

31. JEAN-PAUL II, enc. *Ut unum sit*, 25 mai 1995, n° 20. Cfr. BENOÎT XVI, *Discours aux participants à la réunion des délégués des Églises, conférences épiscopales, communautés et organismes œcuméniques d'Europe*, 26 janvier 2006.

32. Cfr. CONCILE VATICAN II, décr. *Unitatis redintegratio*, nos 7-88; BENOÎT XVI, *Discours lors de la rencontre œcuménique à l'archevêché de Cologne*, 19 mars 2005.

action pour cette fin: "ut sint unum" — pour que nous tous, les chrétiens, nous ayons une même volonté, un même cœur, un même esprit: pour que, "omnes cum Petro ad Iesum per Mariam!", tous bien unis au pape, nous allions à Jésus par Marie.»<sup>33</sup> En ce sens, on rappellera l'existence de la coutume consistant à s'unir chacun personnellement à toute l'Église pendant la *Semaine de prière pour l'unité des chrétiens*.

Avec la formation permanente qu'ils reçoivent, les fidèles de l'Opus Dei ont la possibilité, dans la mesure où leurs circonstances le permettent, de réaliser ce qu'on pourrait appeler un « œcuménisme personnel ». Il ne s'agit pas seulement de l'œcuménisme spirituel personnel, qui demeure une base irremplaçable, mais aussi des multiples formes du dialogue interpersonnel avec des chrétiens non catholiques, avec lesquels on entre en contact pour des motifs familiaux, professionnels et sociaux, en vue de susciter ou de revigorer la conscience œcuménique de ces frères séparés.

Par ailleurs, un certain nombre de fidèles de l'Opus Dei ont reçu une formation dans la prélature et une préparation spécifique qui leur permettent de participer activement, à plusieurs niveaux, à ce qu'on pourrait dénommer l'« œcuménisme institutionnel », c'est-à-dire à des initiatives œcuméniques promues par le Saint-Siège ou par les conférences des évêques. Un exemple récent: à la demande du conseil européen des conférences des évêques, la prélature de l'Opus Dei a envoyé à la III<sup>e</sup> assemblée œcuménique qui s'est tenue à Sibiu (Roumanie) une délégation de sept membres de plusieurs pays; ceux-ci étaient coordonnés par M<sup>gr</sup> Pedro Rodríguez, professeur réputé de théologie œcuménique. Le professeur Ramón Villar, doyen de la faculté de théologie de l'Université de Navarre, se trouvait également à Sibiu en tant que membre de la délégation de la conférence épiscopale espagnole; il avait été le représentant de cette conférence des évêques durant le processus de préparation de l'assemblée.

33. SAINT JOSÉMARIA, *Forge, op. cit.*, note 13, n° 647.

En outre, les fidèles de la prélatrice qui dirigent certaines œuvres apostoliques peuvent organiser des activités œcuméniques. De fait, cela arrive souvent. Ce fut par exemple le cas de congrès et de rencontres théologiques avec la participation active de théologiens orthodoxes, luthériens, etc. Mais ces pages ne sont pas l'endroit adéquat pour recenser les nombreuses activités de ce type qui ont été mises sur pied dans diverses parties du monde. Il ne serait d'ailleurs guère possible de le faire de manière suffisamment représentative.

La formation reçue dans la prélatrice stimule, surtout ceux qui sont experts en ecclésiologie et œcuménisme, à faire en sorte que leurs interventions dans les activités proprement œcuméniques soient informées par les attitudes de fond que nous venons de rappeler à propos de l'apostolat *ad fidem*. D'abord, la conscience du besoin de prier, car l'union plénière à laquelle on aspire ne sera pas le fruit du seul effort humain, mais surtout un don de Dieu. Comme le cardinal Ratzinger l'écrivait en 1986, « une unité négociée par des hommes ne pourra être qu'une affaire *iuris humani*. Elle ne concernerait donc nullement l'unité théologique exposée dans Jn 17. Elle ne pourrait constituer un témoignage du mystère de Jésus-Christ, mais montrerait seulement l'habileté diplomatique et la capacité de compromis des négociateurs. Ce n'est pas négligeable, mais cela n'a rien à voir avec le niveau proprement religieux, le seul essentiel pour l'œcuménisme »<sup>34</sup>.

Le sens de l'amitié peut et doit, lui aussi, être présent dans la participation personnelle aux initiatives œcuméniques. Parfois, cela ne pourra pas se passer selon les modalités propres à une amitié déjà solide. Toutefois, la réalité chrétienne des interlocuteurs conduit nécessairement à ne pas les regarder comme des « adversaires » ou des « concurrents », mais comme des frères, certes, non en pleine communion, mais comme des frères en qui on peut et on doit apprécier ces

34. J. RATZINGER, *Église, œcuménisme et politique*, Paris, Fayard, 1987, pp. 186-187.



« éléments de sanctification et de vérité qui, appartenant proprement par don de Dieu à l'Église du Christ, appellent par eux-mêmes l'unité catholique »<sup>35</sup>. Cette appréciation est telle qu'on peut dire avec Louis Bouyer, « nous ne demanderons pas à nos frères séparés de renoncer à rien de ce qu'il y a de positif, d'authentique dans leurs grandes intuitions religieuses. Nous leur demanderons au contraire d'en tirer intrépidement toute la logique »<sup>36</sup>. C'est une attitude de loyauté, qui appelle en même temps aussi le rejet de toute manifestation de ce « faux irénisme » auquel se référait Vatican II<sup>37</sup>. En outre, comme écrivait Jean-Paul II, « un "être ensemble" qui trahirait la vérité s'opposerait donc à la nature de Dieu, qui offre la communion avec lui, et à l'exigence de la vérité, qui habite en profondeur tout cœur humain »<sup>38</sup>.

Bien entendu, le respect et l'amour de la liberté de tous sont présents et doivent toujours l'être, également dans les activités œcuméniques.

L'existence de coopérateurs non catholiques dans l'Opus Dei, auxquels j'ai fait allusion précédemment, s'inscrit naturellement dans le contexte de l'apostolat *ad fidem*, mais aussi globalement dans le domaine œcuménique<sup>39</sup>. Saint Josémaría a raconté à maintes reprises que lorsque, à partir du Concile Vatican II, l'œcuménisme a commencé à bénéficier d'un certain poids et d'une certaine ampleur dans la vie de l'Église, il a dit à Jean XXIII sur un ton de confiance filiale : « "Saint Père, dans notre Œuvre, tous les hommes, catholiques ou non, ont toujours trouvé une demeure accueillante : je n'ai pas appris l'œcuménisme de Votre sainteté." Il rit d'émotion, car il savait que, dès 1950, le Saint-Siège avait

35. CONCILE VATICAN II, const. *Lumen gentium*, n° 8.

36. L. BOUYER, *Parole, Église et sacrements dans le protestantisme et le catholicisme*, Bruges, Desclée de Brouwer et Cie, 1960, pp. 91-92.

37. Cfr. CONCILE VATICAN II, décr. *Unitatis redintegratio*, n° 11.

38. JEAN-PAUL II, enc. *Ut unum sit*, op. cit., note 31, n° 18.

39. Cfr. CONCILE VATICAN II, décr. *Unitatis redintegratio*, n° 12.

autorisé l'Opus Dei à recevoir, comme coopérateurs, les non-catholiques et même les non-chrétiens. »<sup>40</sup>

Pour conclure ces références aux attitudes concernant l'œcuménisme qui jaillissent de l'exemple et de l'enseignement de saint Josémaría, il me semble intéressant de rappeler quelques mots de l'homélie « Aimer le monde passionnément ». Ce sont des mots qui font allusion à tout le vaste panorama de l'activité des catholiques au milieu du monde, et non pas directement à l'œcuménisme. Il s'agit de cette profonde exhortation : « vous devez diffuser partout une véritable *mentalité laïque*, qui conduit aux trois conclusions suivantes : être suffisamment honnête pour assumer sa responsabilité personnelle ; être suffisamment chrétien pour respecter les frères dans la foi, qui proposent, dans les matières de libre opinion des solutions différentes de celles que défend chacun d'entre nous ; être suffisamment catholique pour ne pas se servir de notre Mère l'Église en la mêlant à des factions humaines. »<sup>41</sup>

Suffisamment *honnêtes, chrétiens et catholiques*. La considération de cette triade nous fait venir à l'esprit, au-delà de son sens propre, les trois niveaux de la mission de l'Église et, dès lors, de chaque fidèle catholique : être *homme* (niveau de la commune nature humaine ; dialogue avec les non-chrétiens) ; être *chrétien* (niveau du baptême commun ; œcuménisme) ; être *catholique* (niveau de la plénitude chrétienne ; apostolat à l'intérieur de l'Église). Mais, pour revenir sur le sens propre de ces mots de saint Josémaría, il est évident que les trois niveaux sont des exigences de comportement, y compris dans le dialogue œcuménique. Être suffisamment *honnête* pour assumer sa propre responsabilité personnelle en présentant la foi sans ambiguïté ; être suffisamment *chrétien* pour respecter les frères séparés, notamment dans le fait de ne pas affirmer comme doctrine chrétienne des prises de position relevant de la libre discussion ; enfin, être suffisamment *catholique* pour ne pas

40. SAINT JOSÉMARÍA, *Entretiens avec Monseigneur Escrivá*, op. cit., note 5, n° 22 ; cfr. n°s 44 et 46.

41. *Ibidem*, n° 117.

provoquer des divisions entre les catholiques à cause des activités œcuméniques. À ce sujet, d'autres mots de saint Josémaria me viennent à l'esprit : « triste œcuménisme que celui des catholiques dont la langue malmène d'autres catholiques ! »<sup>42</sup>

Pour terminer, rappelons que Jésus-Christ lui-même pria *ut unum sint* (Jn 17, 21) et affirma la nécessité que nous arrivions tous à former « un seul troupeau et un seul pasteur » (Jn 10, 16). « La pleine communion voulue par le Seigneur entre ceux qui se reconnaissent comme ses disciples requiert la reconnaissance commune d'un ministère ecclésial universel [...]. L'Église catholique professe que ce ministère est le ministère primatial du Pontife romain, successeur de Pierre. »<sup>43</sup>

L'idéal catholique que tous les chrétiens puissent reconnaître le contenu authentique de la primauté de l'évêque de Rome ne relève pas du particularisme mais reflète l'universalité. Je conclus avec ces mots de saint Josémaria qui commentent une citation de Paul VI : « *Il n'y a personne, soulignait Paul VI dans son discours de clôture du Concile Vatican II, qui, en théorie, soit hors d'atteinte de ce centre catholique romain ; tous peuvent et doivent être atteints. Personne n'est un étranger pour l'Église catholique, personne n'est exclu, personne n'est considéré comme éloigné.* Je vénère de toutes mes forces la Rome de Pierre et de Paul, baignée du sang des martyrs, centre d'où sont partis vers le monde entier tant de propagateurs de la parole salvatrice du Christ. Être romain, ce n'est pas faire montre de particularisme, mais d'œcuménisme authentique ; cela implique le désir d'agrandir son cœur, de l'ouvrir à tous avec la soif rédemptrice du Christ, qui cherche tout le monde et accueille tout le monde, parce qu'il a été le premier à aimer tout le monde. »<sup>44</sup>

42. SAINT JOSÉMARIA, *Sillon*, *op. cit.*, note 15, n° 643.

43. CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, « La primauté du successeur de Pierre dans le mystère de l'Église », n° 15, dans *DC* 95 [1998] 1019.

44. SAINT JOSÉMARIA, Homélie « Loyauté envers l'Église », 4 juin 1972, dans *Aimer l'Église*, Paris, Le Laurier, 1993, p. 73.